

## 10 Faits divers &amp; Justice

## Drame au village Issinga (Lambaréné)

## Gaël Mayombo tué par un serpent au cours d'une partie de chasse

J.K.

Lambaréné/Gabon

LE village Issinga, dans le canton Diweni-Diala, à une quarantaine de kilomètres de Lambaréné, pleure une de ses forces vives, Gaël Mayombo, décédé après avoir été mordu par un serpent au cours d'une partie de chasse nocturne.

Selon les témoignages glanés ici et là, le disparu, réputé dans la contrée pour ses exploits, s'était rendu, en compagnie de trois autres chasseurs, dans la forêt de Maboto située à plusieurs kilomètres du village, pour une partie de chasse de nuit.

La chasse, très fructueuse, se déroulera sans incident. C'est sur le chemin du retour au bercail, le lendemain nuit (21 heures), que le drame se produit. Gaël Mayombo tombe nez à nez sur un gros serpent, certainement un mamba jaune si l'on en juge par ses couleurs : jaune sur le ventre et noire sur le dos. Les anciens affirment que cette espèce de serpent très dangereuse est plutôt rare dans cette région.

Au lieu de se servir de son fusil pour se défendre, le chasseur, probablement pris de panique et de peur, choisit plutôt de prendre ses jambes à son cou pour échapper au reptile. Curieusement, le serpent, au lieu de fuir lui



Photo : Juste Kassa

Le village Issinga sous le choc suite à la disparition de Mayombo.

aussi, décide de se lancer à sa poursuite. Hélas, dans sa fuite, Mayombo heurte un gros arbre et tombe à terre. Le "mamba jaune" en profite pour le rattraper puis le mordre atrocement au niveau du

bras droit.

Perdant tous ses moyens, la victime, devenue tout à coup vulnérable, parvient tout de même à appeler au secours ses collègues. Ces derniers conduisent l'infortuné au village où

ils arrivent vers 4 heures du matin.

**UNE AFFAIRE DE SERPENT**• Les véhicules se faisant rares dans cette partie de Lambaréné au moment des faits, ce n'est que le surlendemain de l'accident que la victime arrive finalement par pirogue à l'hôpital Albert Schweitzer. Malheureusement, il est déjà trop tard, puisque le venin a déjà largement fait son effet malgré le garrot posé sur l'infortuné pour freiner sa propagation. Aussi, le personnel médical n'a fait que constater le décès du malheureux Mayombo.

Âgé de 30 ans, Gaël Mayombo était issu d'une mère pygmée originaire de Mimongo (province de la Ngounié) et d'un père

natif du village Issinga. Le trentenaire était connu pour être un chasseur doté d'un don, celui d'appeler les animaux qui, par magie (?), répondaient effectivement à son appel. Le rusé chasseur n'avait plus qu'à se servir de son arme à feu pour tuer sans grand effort les bêtes de son choix.

Ironie du sort, le père de Gaël Mayombo avait lui aussi succombé, il y a plusieurs années, à la morsure d'un serpent venimeux qui l'avait attaqué alors qu'il se rendait chez Jean Tsamba, le chef de village. A l'époque, le bruit avait couru que le serpent en question avait été envoyé par un sorcier...

## Incendie (criminel?) à la Poste Bank de Fougamou

## Le receveur intérimaire en garde à vue à la gendarmerie

J.-F.M.

Fougamou/Gabon

LE bureau de Poste Bank de Fougamou a failli être réduit en cendres il y a quelques jours. En effet, le drame a été évité de justesse grâce à une personne de bonne foi qui, ayant aperçu de la fumée sortir des locaux, a alerté la brigade de gendarmerie. L'intervention des agents de cette unité aura donc limité, dans leur

propagation, les flammes qui commençaient à atteindre la toiture. Les agents de l'Etat, présents à ce moment-là sur les lieux pour toucher leur paie du mois, se sont également portés volontaires pour circonscrire le feu. Le sinistre écarté, les pandores ont ensuite tenu à passer au peigne fin les locaux, afin de comprendre ce qui a bien pu déclencher l'incendie. C'est ainsi qu'ils découvriront, dans le plafond, une bougie à moitié pleine contenant de l'essence.



Photo : J.F. Marola

Les bâtiments qui abritent la Poste Bank à Fougamou. L'incendie était-il criminel ?

Suffisant, pour qu'ils suspectent un incendie d'ori-

gine criminelle.

Aussi, le receveur intéri-

maire - le titulaire du poste est en congés annuels - et l'ensemble du personnel ont-ils été convoqués à la brigade pour être entendus par les enquêteurs, le sinistre, à leurs yeux, ne pouvant être provoqué que par une personne connaissant bien les lieux. Le choix de la fin du mois pour opérer, ne leur paraissait pas, non plus, tout à fait un hasard. Au vu donc de ces différents éléments, les agents enquêteurs en ont conclu à un probable vol maquillé, vu

que dans les caisses de Poste Bank se trouvait l'argent viré par l'Etat dans les comptes de ses agents exerçant dans la localité. "Il y avait plus de 20 millions de francs dans la caisse", soutient une source proche du dossier. Après avoir procédé aux interrogatoires, le receveur intérimaire, Eric Fabrice Nguimbi, a été placé en garde à vue pour nécessités d'enquête. Il s'y trouvait toujours au moment de notre bouclage, hier.

## Incendie à Lambaréné

## Quatre maisons réduites en cendres au quartier Petit-Paris 3



Photo : Escôe Ndilorum

Le fils aîné du propriétaire des maisons brûlées relatant les faits.

E.N.

Lambaréné/Gabon

QUATRE maisons ont été récemment réduites en cendres au quartier Petit-Paris 3, dans le deuxième arrondissement de la commune de Lambaréné. Les sinistrés ont assisté, impuissants, à la destruction de leurs biens par

des flammes. Car, dans ce quartier, il n'y a pas de bouche d'incendie, pas plus qu'il n'existe de caserne des sapeurs-pompiers dans la ville. Le feu a été d'une telle violence, que les quatre maisons, toutes en planches, ont été entièrement consumées. Leurs occupants n'ont donc rien pu récupérer. En tout, trois maisons occupées par des compatriotes et



Photo : Escôe Ndilorum

Les trois maisons d'habitation...

une boutique appartenant à un ressortissant malien. Informé de la situation, le ministère public s'est rendu sur place pour constater les dégâts et reconforter moralement les familles sinistrées. Selon Chérubin Mbiguino Marlo, le fils aîné de Mbiguino Marlo, le propriétaire des maisons brûlées, une imprudence commise par un enfant en bas âge

serait à l'origine de cet incendie. "C'est aux environs de 15 heures que ma petite sœur âgée de 4 ans est rentrée dans ma chambre pour me signaler qu'il y a le feu dans la leur. C'est le matelas qui a pris feu, a-t-elle affirmé en substance. Au même moment, une autre sœur âgée de 11 ans a donné l'alerte, confirmant les dires de la première, à savoir que le feu a pris par le matelas. Les



Photo : Escôe Ndilorum

...et la boutique ont été réduites en cendres.

flammes s'intensifiaient et se propageaient rapidement, nous ne pouvions plus rien faire, vu qu'il n'y a pas de pompes (...) dans les environs. Toutes les maisons de mon père se sont consumées totalement. Nous n'avons plus rien. Notre locataire malien n'a rien pris dans sa boutique qui était bien achalandée", a précisé Chérubin Mbiguino Marlo.

Dans le voisinage, il se dit que c'est la fillette de 4 ans qui s'amusa à allumer une tige d'allumette, celle-ci tombant sur le matelas. Les enfants se trouvant seuls dans la chambre, il n'y avait donc personne pour empêcher cet accident. Une enquête a été ouverte pour faire toute la lumière sur cet incendie, qui prive plusieurs personnes d'un toit et de leurs biens.